

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module : Formation pratique 4

2019-2020

Code : BSc – S.SF.370.1094.F.18 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 7

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais Autre

3. Pré-requis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de pré-requis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme :
- 2. Rôle de communicatrice
- 3. Rôle de collaboratrice :
- 4. Rôle de manager :
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) :
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices
- 7. Rôle de professionnelle

Objectifs généraux d'apprentissage

- Appréhender la santé de la femme aux différents âges de la vie, et plus spécifiquement en périnatalité en prenant en compte les développements socio-économiques de l'environnement,
- Appréhender la santé du fœtus, du nouveau-né et du nourrisson,
- Développer une gestuelle de base étendue permettant l'accompagnement des situations périnatales dans une perspective de maintien de la physiologie,
- Développer la clinique obstétricale spécifique à chaque situation en prenant en compte les développements techniques de l'obstétrique,
- Maîtriser les interventions professionnelles courantes
- Combiner des savoirs multiples et contextualisés
- Appréhender la complexité propre aux situations périnatales.
- Appréhender la vulnérabilité dans tous les secteurs obstétricaux
- Appréhender le nouveau rôle professionnel
- Développer la collaboration interprofessionnelle

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Le temps de formation pratique se déroule selon le cursus de chaque étudiant-e et selon les choix personnels en :

- Consultations d'obstétrique
- Prénatal, grossesse à risque
- Salle de naissances,
- Post-partum,

Les périodes de formation pratique se déroulent en institution hospitalière et en contexte de cabinet de sage-femme indépendante

Modalités pédagogiques

- Accompagnement pédagogique à raison de 20% par période de formation pratique,
- Articulation de la période de formation pratique autour du contrat pédagogique tripartite,
- Autoévaluation journalière sur le document ad hoc
- Evaluations journalières orales et écrites avec les professionnelles du terrain,
- Evaluation formative écrite sur les temps de formation pratique de 5 semaines et plus,
- Evaluation sommative écrite en fin de période de formation
- Les horaires sont de 40 heures par semaine, de jour, de nuit et de week-end
- Les fériés sont accordés par les services accueillant les étudiants
- Exploitation des situations professionnelles en retour de formation pratique
- Mise à jour du recensement d'actes EU

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Théorique

Modalités de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

- Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation
- Le module n'est pas validé et l'étudiant est en répétition si la note obtenue est F

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation possible

Répétition

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition

- Modalités de répétition Participation au module pour une durée égale et dans un contexte superposable à la période de FP échouée
- Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module Autre :
- Délai pour l'évaluation de la répétition : Année académique suivante (entrée en conditionnelle en 2^{ème} année)
- La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec)
- En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif

8. Remarques

L'étudiant-e se conforme aux règlements en vigueur dans les différents lieux de formation pratique

La présence en formation pratique est obligatoire. Si absence sur un temps égal à 10%, l'étudiant-e devra compenser par une période de formation pratique d'une durée équivalente à son absence durant la période de formation en cours. Si absence sur une durée égale ou supérieure à 20%, l'étudiant-e est tenu de refaire la totalité de la période de formation pratique.

9. Bibliographie principale

- Règlements HES-SO
- Dispositif de la formation pratique, (novembre 2003), Delémont : HES-SO
- Plan d'études cadre 2012, Filière de formation sage-femme (Version 2012), Delémont, HES-SO
- Loi du 19 mars 2002 sur la santé publique, canton de Vaud
- Loi 80/155/CEE du Journal officiel des communautés européennes
- Formation pratique : généralités et spécificités du programme, Filière sage-femme HESAV, septembre 2012, Lausanne
- Contrat pédagogique tripartite, (juillet 2008), Delémont : HES-SO
- Développement des compétences en stage, Filière sage-femme HESAV, septembre 2012, Lausanne
- Critères pour le choix d'un stage, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Lieux de formation pratique Périmètre HES-SO, Document_Commun_FilièreSage-femme, 2012
- Notation ECTS, formation pratique
- Evaluation continue journalière, DocumentCommun_FilièreSage-femme_Evaluationjournalière_AOG_FSA_27.08.2009
- Recensement du nombre d'actes effectués pendant la formation, DocumentCommun_FilièreSage-femme_RecensementActes_AOG_FSA_20.09.2010
- Tenue du personnel & Hygiène au travail, Hospices-CHUV/DG/DRH/DI-DG_Personnel_Tenue_Hygiène V1.0 du 25 janvier 2006
- Secret médical, Hospices-CHUV, 1^{er} mai 198
- Dossier vaccination HESAV et lieux de formation pratique

10. Enseignants

Fabienne Salamin, Praticien formateur, Equipe enseignante pour l'accompagnement pédagogique

Nom du responsable de module : Fabienne Salamin

Assistante : Ariane Lachance

Descriptif validé le 13.09.2019

Par : Nadine Oberhauser